

CM-AM ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Fonds professionnel spécialisé

Synthèse de gestion au 31/12/2024



CHIFFRES CLÉS

au 31/12/2024

VALEUR LIQUIDATIVE (VL)

102 085,87 €

ACTIF NET

74 357 617,19 €

Code ISIN

FR00140072N3

Catégorie AMF (DOC 2020-03) : 2



ARNAUD GRIMOULT
Gérant



CLÉMENCE ARRIGHI
Gérante

1 ADN DU FONDS

CM-AM ENGAGEMENT SOLIDAIRE



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit d'épargne CM-AM ENGAGEMENT SOLIDAIRE. Le capital investi n'est pas garanti.

www.finance-fair.org

Le fonds CM-AM Engagement Solidaire a vocation à investir dans des projets ou des organismes solidaires non cotés ayant l'intention explicite de générer un impact environnemental ou social positif tout en prenant l'engagement de mesurer cet impact en termes de performance dans les thématiques telles que : l'emploi, le logement social, la protection de l'environnement et la solidarité internationale. La sélection des associations, coopératives, entreprises à impact et des fonds à impact non cotés est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs :

- ✓ Pour les titres vifs, le secteur d'activité, les perspectives d'activité des sociétés...
- ✓ Pour les OPC, la société de gestion, le gérant, les process...

Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.

Elle devra répondre aux prérequis suivants :

- des associations, coopératives, entreprises à impact et des fonds à impact non cotés est Organisme solidaire répondant aux exigences de l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) ;
- Viabilité du modèle économique de l'entreprise ;
- Respect par l'organisme de la politique de controverses et des politiques sectorielles de Crédit Mutuel Asset Management.



LES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT SONT PRISES AU SEIN DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE DE CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT RÉUNISSANT :

- les Pôles de gestion,
- le Pôle Finance Solidaire, en charge de l'analyse et de la relation avec les organismes solidaires,
- la Direction des risques,
- le Pôle Finance Responsable et Durable (FreD): l'équipe dédiée à l'analyse crédit.

Nous avons choisi de soutenir des associations en lien avec les valeurs du mutualisme et notre raison d'être :



PHILIPPE POIRÉ
Responsable de la Finance Solidaire

**ENSEMBLE,
ÉCOUTER,
AGIR**



FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés

adie



LA VARAPPE



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

EHD
Entreprendre pour Humaniser la Dépendance

soliko
investissements solidaires

3 COLONNES
Economie Solidaire



autonomie&solidarité
Activons votre succès

2 ORIENTATION DE GESTION

Ce FIA qui est un fonds solidaire est géré activement et de manière discrétionnaire sur la base d'une analyse fondamentale et financière tout en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution du marché actions, sur la durée de placement recommandée, en investissant dans des entreprises non cotées agréées comme des entités solidaires au sein du Code du Travail. Le fonds s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement durable définis par les Nations Unies et plus spécifiquement sur l'emploi, le logement social, la protection de l'environnement et la solidarité internationale.

ARTICLE 9

SFDR

Crédit Mutuel
Asset Management

CM-AM ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Fonds professionnel spécialisé

Synthèse de gestion au 31/12/2024



3 COMMENTAIRE DE GESTION

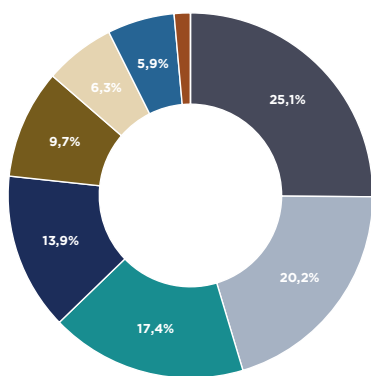
Le fonds CM-AM Engagement Solidaire est un fonds professionnel spécialisé (FPS), agréé ESUS et labellisé Finansol. A minima 50% de son actif net est investi auprès d'émetteurs bénéficiant de l'agrément ESUS qui constitue le premier critère d'éligibilité. Le fonds, créé fin 2021, poursuit le développement de son univers d'investissement après une année 2024 marquée par une volonté de s'élargir à la thématique de l'inclusion par l'emploi (Ecodair, Groupe ID'EES, La Varappe) et celle de la transition écologique (Energie Partagée Investissement, Le Printemps des Terres). Après un 1er semestre 2024 marqué par des investissements relatifs à la thématique « insertion par l'activité économique », le 2nd semestre 2024 a été riche en réinvestissements auprès de foncières solidaires nouvellement créée (Toit à Moi) ou déjà en portefeuille, (comme Soliko - ex-Solifap, SNL-Prologues et Villages Vivants). En renforçant sa participation au capital de ces foncières, le fonds poursuit son engagement en faveur du mal-logement. Au total, le FPS a investi plus de 12,1 M€ en 2024, dont 7 M€ auprès de 10 nouvelles structures et plus de 5 M€ de réinvestissements auprès de structures déjà en portefeuille.

4 LE MOT DE LA FINANCE SOLIDAIRE

Depuis le 1er janvier 2025, la Loi d'Attractivité n°2024-537 portant sur le Plan d'Action pour Accroître le Financement des Entreprises et de l'Attractivité de la France a notamment amélioré l'encadrement des fonds solidaires, anciennement nommés « 90-10 » et désormais transformés en fonds « 85-15 ». Le plafond de la poche solidaire a été augmenté de 10% à 15%, le taux plancher de 5% restant inchangé. Grâce à cette mesure, les gérants ont la possibilité d'augmenter leur allocation en investissements solidaires non cotés et ainsi de déployer des moyens supplémentaires pour le financement des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Par ailleurs, les FCPR et les FPS solidaires ont vu leur seuil d'investissement minimum dans des structures solidaires disposant de l'agrément ESUS (entreprises solidaires à utilité sociale) réhaussé à 50%, ce qui permettra de garantir qu'une partie significative de l'encours de ces fonds soit réellement investi dans des structures de l'Economie Sociale et Solidaire.

5 ANALYSE DU PORTEFEUILLE REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE (hors liquidité/placement monétaire)



Inclusion via l'accès à la santé

25,1%



Bien vieillir et accompagner la dépendance

20,2%



Inclusion par l'habitat

17,42%



Démultiplier l'impact social

13,92%



Transformation environnementale et sociale

9,66%



Inclusion par l'activité économique

6,26%



Micro-Crédit

5,95%



Inclusion par l'éducation

1,44%

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers ne constitue en aucune façon un conseil en investissement.

ARTICLE 9

SFDR

Crédit Mutuel
Asset Management

6 FOCUS Toit à Moi

L'association Toit à Moi a été créée en 2007 par Denis Castin et Gwenaël Morvan avec comme objectif initial de collecter des fonds pour loger les sans-abri et trouver des bénévoles pour les accompagner. Avec le temps, l'association a précisé son mode d'action et définit ses principes d'intervention :

- l'association doit être propriétaire des logements ;
- les logements doivent être diffus dans la ville, afin de favoriser la mixité sociale ;
- le lien social, essentiel à la réinsertion, doit être assuré par des professionnels et des bénévoles...

Pourquoi investir dans Toit à Moi :

Toit à Moi a décidé de créer une foncière solidaire pour lever des fonds auprès d'investisseurs solidaires et démultiplier son impact social en faisant l'acquisition de nouveaux logements. Crédit Mutuel Asset Management fait partie des premiers investisseurs à l'origine de la création de cette foncière via son FPS CM-AM Engagement Solidaire, qui a participé à hauteur d'1 M€ en capital à cette levée de fonds. La finalité de cet investissement est de permettre le changement d'échelle des activités de l'association Toit à Moi, et donc de son utilité sociale, au bénéfice des personnes sans-abri en situation de précarité.



Toit à Moi en CHIFFRES

- 16 implantations réparties dans toute la France,
- 62 logements tremplins
- 101 personnes aidées,
- 160 bénévoles

LES ODD SUIVIS PAR VILLAGES VIVANTS



CM-AM ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Fonds professionnel spécialisé

Synthèse de gestion au 31/12/2024

7 CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

PROFIL DE RISQUE



STATISTIQUES

Sources interne

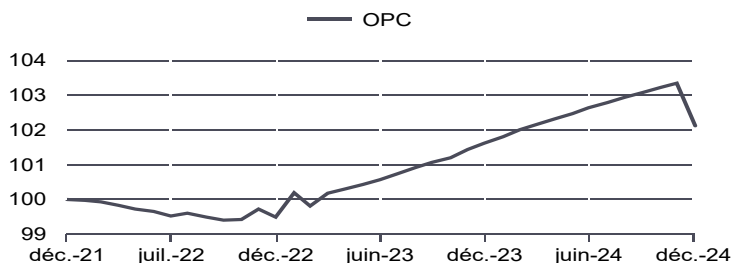
Ratio rendement/risque sur un 1 an glissant ¹ :	0,37%
Ratio rendement/risque sur 5 ans glissants ¹ :	-
Ratio de Sharpe sur 5 ans glissants ² :	-
Perte maximum sur 5 ans glissants ¹ :	-
% cumul de titres émis par le groupe:	0,00%
Nombre de lignes de titres dans le portefeuille:	47

¹Depuis la dernière date de VL.

²Taux de placement de référence : €STER capitalisé

PERFORMANCES

Source interne et/ou SIX



PÉRIODE GLISSANTE*	YTD**	1 mois*	3 mois*	6 mois*	1 an*	3 ans*	5 ans*	10 ans*
OPC	0,49%	-1,19%	-0,92%	-0,50%	0,49%	2,12%	-	-

	2024	2023	2022	2021	2020
OPC	0,49%	2,14%	-0,51%	-	-

Performances nettes de frais.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

VOLATILITÉS HISTORIQUES

EN ANNÉE(S) GLISSANTE(S)*	1 an	3 ans	5 ans
OPC	1,34%	0,98%	-

* Depuis la date de la dernière VL

** YTD : performance depuis la dernière VL de l'année n-1

Code ISIN

FR00140072N3

Catégorie

Obligations thématiques

Forme juridique

FCP de droit français

Affectation des résultats

Capitalisation

Durée minimum de placement conseillée

Supérieure à 5 ans

Nourricier : non

Valorisation : Mensuelle

Gérants :

GRIMOULT Arnaud

ARRIGHI Clemence

Société de Gestion :

CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Dépositaire : BFCM

Conservateur principal :

BFCM

4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen

67000 Strasbourg

Date de création de la part :

10/12/2021

SOUSCRIPTIONS/RACHATS

Titres fractionnés en millièmes

Souscription initiale minimum:

100 000 euros

Souscription ultérieure minimum:

100,00

Modalités de souscription et de rachat:

avant 13 h 00 sur

valeur liquidative inconnue

Frais d'entrée:

5,00% maximum

Frais de sortie:

néant

FRAIS DE GESTION

Frais courants du dernier exercice :

0,40%

8

PRINCIPALES LIGNES D'ORGANISMES SOLIDAIRES



LIBELLÉ	SECTEUR	
LA CROIX ROUGE	Inclusion via l'accès à la santé	
EHD	Inclusion par l'habitat	
FRANCE ACTIVE INVESTISSEMENT	Démultiplier l'impact social	
SIEL BLEU	Inclusion via l'accès à la santé	
ADIE	Inclusion par l'activité économique	
SOLIKO	Inclusion par l'habitat	
SNL Prologues	Inclusion par l'habitat	
Les TROIS COLONNES	Inclusion par l'habitat	
OPTIMA - La VARAPPE	Inclusion par l'activité économique	
AUTONOMIE & SOLIDARITE	Démultiplier l'impact social	



Article 9 : Ce fonds est significativement engagé dans les critères ESG

AVERTISSEMENT

Investir dans un fonds peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Toute personne souhaitant investir doit se rapprocher de son conseiller financier qui l'aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec ses objectifs, sa connaissance et son expérience des marchés financiers, son patrimoine et sa sensibilité au risque ; il lui présentera également les risques potentiels. Le fonds **CM-AM ENGAGEMENT SOLIDAIRE** est exposé aux risques suivants : Risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de marché actions, risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation, risque de change, risque de taux, risque de crédit, risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés, risque de contrepartie, risque juridique, risque opérationnel et risque en matière de durabilité. Les performances passées ne préjugent des performances futures. Les informations contenues dans ce document, qu'il s'agisse de la référence à certaines valeurs ou instruments financiers, ou à des fonds en gestion collective ne constituent en aucune façon un conseil en investissement et leur consultation est effectuée sous votre entière responsabilité. Le portefeuille du fonds est susceptible de modification à tout moment. Les DIC (Document d'Information Clé), le processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet creditmutuel-am.eu et peuvent être communiqués sur simple demande. Les fonds gérés par Crédit Mutuel Asset Management ne peuvent être ni vendus, ni conseillés à l'achat, ni transférés, par quelque moyen que ce soit, aux États-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à toutes « US Person », y compris toutes personnes, physiques ou morales, résidentes ou établies aux États-Unis.

WWW.CREDITMUTUEL-AM.EU



Fonds géré par Crédit Mutuel Asset Management.

Crédit Mutuel Asset Management : 4, rue Gaillon 75002 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138. Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA Intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.

Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Toute reproduction de ce document est formellement interdite, sauf autorisation de Crédit Mutuel Asset Management.

